

L'AIDE A DOMICILE EN PREMIERE LIGNE, LE CONSEIL DEPARTEMENTAL SOUTIEN TOUTS LES AIDANTS !

Les Services d'Aide à Domicile accompagnent quotidiennement plusieurs milliers d'Axonais. En cette période de crise sanitaire, l'action des aidants à domicile est plus que jamais indispensable.

Dès le 16 mars, et afin d'assurer une continuité des visites à domicile, le Président du Conseil départemental a souhaité que soit mise en place **une plateforme d'échanges et de recueil d'informations ouverte à l'ensemble des professionnels axonais de l'aide à domicile**. Une ligne téléphonique dédiée (03.23.24.99.88) complète ce dispositif de veille et d'écoute.

Grâce à ces outils d'échanges, les services du Département ont, chaque jour, une vision précise de l'ensemble de l'activité. Ceci permet de réagir rapidement et, en lien avec l'ARS et les différents services de l'Etat, cela permet **de garantir la continuité des interventions auprès des bénéficiaires**.

Concernant l'approvisionnement des masques, dès la fin de semaine dernière, le Président du Conseil départemental a fait recenser les besoins auprès des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) associatifs, privés et publics. Ceci, pour assurer une dotation complémentaire au matériel qui avait pu être distribué par les officines de pharmacie. **La distribution a été organisée sur la base du nombre de professionnels intervenant auprès des personnes âgées et des personnes handicapées bénéficiaires d'un plan d'aide**.

Pour ne pas placer les structures en situation financière délicate, dans l'immédiat et le temps de la crise sanitaire, **le Département a pris la décision de maintenir le règlement des dotations de mars, à minima à hauteur des heures effectuées au mois de février**. Ceci garantit les rémunérations des intervenants à domicile.

« Les acteurs de l'aide à domicile sont en première ligne, auprès des publics fragiles, en cette période si particulière. Nous devons leur rendre hommage et le Conseil départemental est à leurs côtés afin de les soutenir dans leur mission essentielle » déclare Nicolas FRICOTEAUX, Président du Conseil départemental.